

Une nouvelle année...2009 Perpétuer une langue, la culture, la francophonie

Articles d'intérêts particuliers:

- Quelles sont vos résolutions pour l'année 2009?
- Fonds communautaires Saint-Léon et Saint-Jean-Baptiste arrivent à 25 000 \$
- C'est quoi un don planifié?

Articles en général:

Bourse commémorative	2
Quelle famille!	2
Répartition par secteur	3
Le don planifié	4
Fonds St-Léon	5
Nos partenaires	5
Vision	6
Formulaire de don	6

Je dois avouer que ce n'est qu'à l'automne dernier que j'ai vraiment connu l'ampleur de ma passion pour la francophonie au Manitoba. Une francophonie diverse et pleine de controverse qui, à mon avis, ajoute à son attraction. Je crois qu'il y a deux événements clés qui ont déclenché cette passion: 1) Ma fille a commencé la maternelle! 2) J'ai pris le poste de Direction générale à Francofonds.

Lors de ma rentrée en fonction, le bureau de Francofonds bourdonnait d'activités. Nous recevions les demandes de bourses et de subventions pour l'an 2008 et c'est en les lisant que

je me suis rendue compte que la francophonie est dynamique et active. Je suis fière des initiatives réalisées dans sa 30^e année : 21 fonds ont distribué pour la première fois et nous avons remis 163 000 \$ à la communauté (page 3). Cette distribution est grâce à l'engagement et la générosité de tous nos donateurs.

Cher lecteur, quelles sont vos résolutions pour 2009? Considérez un don automatique à Francofonds, votre guichet unique pour redonner à la francophonie. Il n'y a rien de plus facile.



"Une expérience inoubliable" extrait : lettre d'une récipiendaire

J'ai le privilège et l'honneur d'être la récipiendaire de la bourse Fonds Radio Saint-Boniface 2007-2008. Je ne peux trouver de mots suffisants pour vous exprimer toute ma reconnaissance et vous partager à quel point ceci est une aide inespérée qui me permet de pouvoir terminer un projet auquel je ne pensais même plus; mes études universitaires...

Vous avez vraiment contribué à faire de mon retour aux études une étape de ma vie motivante et enrichissante. Ce qui m'a inspirée le désir de vouloir me dépasser et d'en faire une expérience inoubliable en m'impliquant à fond dans ma vie d'étudiante après une si longue absence aux études... Vous avez tous et chacun fait une grande différence dans ma vie.

Nadine Cornellier





Bourse commémorative Steven Vermeire



Steven en 2006

Considérez un «don en honneur» pour souligner l'accomplissement marquant d'un proche.

Considérez un «don en mémoire» pour commémorer la vie d'une personne spéciale.

Steven, l'aîné de trois enfants, nous a quitté le 18 août 2006, treize jours avant ses 23 ans. C'était un jeune homme bien réservé qui aimait écouter plusieurs genres de musique et qui aimait passer du temps avec son grand groupe d'amis. Steven jouait régulièrement de sa guitare. C'était sa passion. Steven avait suivi ses études élémentaires à l'école Lavallée à Saint-Vital. Il est diplômé du Collège Jeanne-Sauvé en 2001 et a passé un an aux études universitaires avant de se joindre au marché du travail. Après quelques années il a décidé de prendre un cours d'électricien au Collège communautaire Red River. Le matin de son décès, Steven était en route pour son travail comme apprenti électricien avec la compagnie B.S.D. Solutions.

La « Bourse commémorative Steven Vermeire » a été mise sur pied en novembre 2007. En honneur de Steven, ce fonds verse une bourse d'études annuellement à un.e étudiant.e du Collège Jeanne-Sauvé qui vise une carrière en musique ou dans un métier. Le récipiendaire sera un individu serviable et généreux démontrant des qualités d'honnêteté et de modestie.

Pour faire un don au Fonds « Bourse commémorative Steven Vermeire », remplissez le formulaire de don ci-inclus et spécifiez le fonds désiré.

Steven Vermeire was the eldest of three children. He left his family and friends on August 18th, thirteen days before his 23rd birthday. Steven was a shy young adult who loved to listen to music and who loved hanging out with his many friends. Steven played his guitar on a regular basis. It was his passion. Steven attended elementary school at École Lavallée in St-Vital. He then graduated from Collège Jeanne-Sauvé in 2001. After attending university for a year he joined the work force. A few years later he decided to take an electrician's course at Red River Community College. The morning he left us he was on his way to work as an electrician's apprentice at B.S.D. Solutions.

The « Steven Vermeire Commemorative Bursary » was created in November 2007. In honor of Steven, this fund will offer a bursary to a graduate of Collège Jeanne-Sauvé who wishes to pursue a career in music or in a trade. The recipient will be a generous, helpful individual who displays traits of honesty and modesty.

To make a donation, complete the donation slip included specifying the desired fund.



Quelle famille !

Plusieurs de nos donateurs donnent en famille. C'est-à-dire que grand-parents, oncles, tantes, frères, soeurs, cousins et cousines d'une même famille donnent à Francofonds. Nous vous invitons à visiter les "Arbres de famille" au site Internet de Francofonds (www.francofonds.org). Nous lançons l'invitation à nos donateurs de nous informer de leurs liens de parenté.

Si plus de deux membres de votre famille donnent, vous pouvez cultiver votre "arbre de famille". Lorsqu'un autre membre de votre famille devient donateur, il aussi peut être ajouté à l'arbre.

Votre arbre continu donc à croître tout comme vos dons contribuent à la croissance et l'épanouissement de notre communauté !



La famille Poirier s'est engagée à donner à Francofonds. Du plus grand au plus petit, tous les dons sont importants!

*Le don automatique...
...on s'en rend même pas compte.*

Fonds communautaire Saint-Léon

Lors du Blitz automne 2008, Francofonds a retrouvé une femme avec une passion pour sa communauté. Avec la fermeture de l'école, la communauté se retrouvait avec un lieu de moins auquel ils pouvaient se rallier. Lucille Labossière s'est dit qu'il ne fallait pas perdre espoir, mais plutôt trouver une raison pour être fier de sa communauté. Elle s'est engagée à apporter le Fonds communautaire Saint-Léon à son seuil de 25 000 \$.

Elle a écrit des lettres, contacté des leaders communautaire et des individus qui pourraient contribuer au fonds. Il leur manquait environ 5 000 \$. Par la mi-décembre la communauté a pu combler le manque. La Caisse, le comité de parents, et d'autres ont contribué au fonds. En 2009, la communauté de Saint-Léon pourra recevoir des demandes de subvention pour la communauté et distribuer les intérêts du fonds.

Félicitations à la communauté de Saint-Léon et un grand merci à Lucille Labossière pour son dévouement à la communauté francophone au Manitoba.

C'est à cause de gens comme vous, que la francophonie au Manitoba se perpétuera.



Lucille Labossière parle du fonds communautaire lors du banquet de Noël à Saint-Léon.



Félicitations à la communauté de Saint-Jean-Baptiste qui a réussi à amener leur fonds communautaire au seuil de 25 000 \$. Leur première subvention, reçue en décembre 2008, était de 1 061\$ et sera utilisée pour le terrain de tennis dans la communauté.



MERCI!
Nos partenaires officiels



RADIO-CANADA
Manitoba

Caisse

La
LIBERTÉ

Nos distingués donateurs !

87 donateurs sont reconnus pour leur dévouement à la communauté...

ils donnent fidèlement depuis 30 ans et se méritent la Distinction Laurent-Roy!



Soyez des nôtres !

Activités 2009

Lancement de la campagne
2009 : 20 mars au Garage Café

Soirée BBQ et vins 2009 : 2 juin
à la Maison du Bourgeois

Distribution des bourses et
subventions 2009 :
25 novembre à l'École
Christine-Lespérance



Visitez notre site Web!

www.francofonds.org

La vision de Francofonds

Francofonds est reconnu pour son leadership dans le développement de la conscience philanthropique pour et par la communauté francophone au Manitoba.

Cette conscience philanthropique de la communauté se manifeste par :

- un sens de responsabilité et un engagement concret envers l'épanouissement de la communauté ;
- une compréhension de l'étendu des besoins spécifiques de son milieu minoritaire ;
- un élargissement du réseau de collaborateurs de la Fondation ;
- une participation accrue de la communauté francophone dans les activités de la Fondation ;
- un sens de collectivité, qui est démontré par un engagement de plusieurs générations de donateurs.

Contactez-nous!

La Philanthropie chez nous est un bulletin d'information bi-annuel. Avez-vous un témoignage à nous partager? Voulez-vous contribuer un article ou des photos d'intérêt? Voulez-vous recevoir ce bulletin par courriel?

Contactez-nous : frds@francofonds.org



Téléphone:
204.237.5852

Sans frais :
1.866.237.5852

Courriel:
frds@francofonds.org

Nom : _____ Adresse : _____ Ville : _____

Province : _____ Code postal : _____ Téléphone : _____ Courriel : _____

Montant : _____ \$ Don unique Don mensuel à partir du 15/_____/_____(mm/aa) Don annuel au 15/_____(mm)

Don ponctuel :
ces dons sont affectés,
en leur entier, aux
activités et programmes
de Francofonds.

Don à perpétuité : ces dons sont ajoutés au capital du Fonds spécifié et seulement le produit des placements sert à la distribution de bourses ou de subventions conformément aux modalités du Fonds spécifié (voir la liste complète des Fonds au www.francofonds.org). Veuillez indiquer le Fonds spécifique et signer la déclaration qui suit.

Fonds : _____ Signature : _____

Mes dons à perpétuité devront être détenus par Francofonds pour une période d'au moins dix ans et seul le produit des placements peut être distribué.

Chèque (don mensuel ou annuel : Veuillez inclure un chèque annulé)

Visa MasterCard N° de carte de crédit : _____ Expire le : _____ Signature : _____

Ce don est en mémoire de : _____

J'autorise **Francofonds** à inclure mon nom parmi ses donateurs : oui non

La communauté francophone au Manitoba vous remercie!



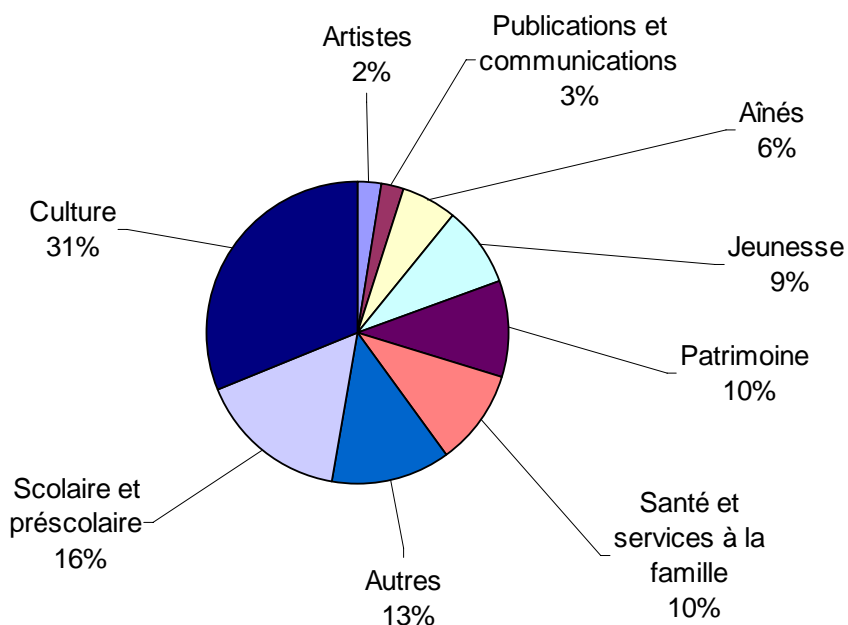
605, rue Des Meurons, pièce 202
Saint-Boniface, MB, R2H 2R1
www.francofonds.org

N° de charité : 11893 0502 RR0001

Reçu pour fins d'impôts pour dons de 20\$ et plus.



Distribution des subventions 2008

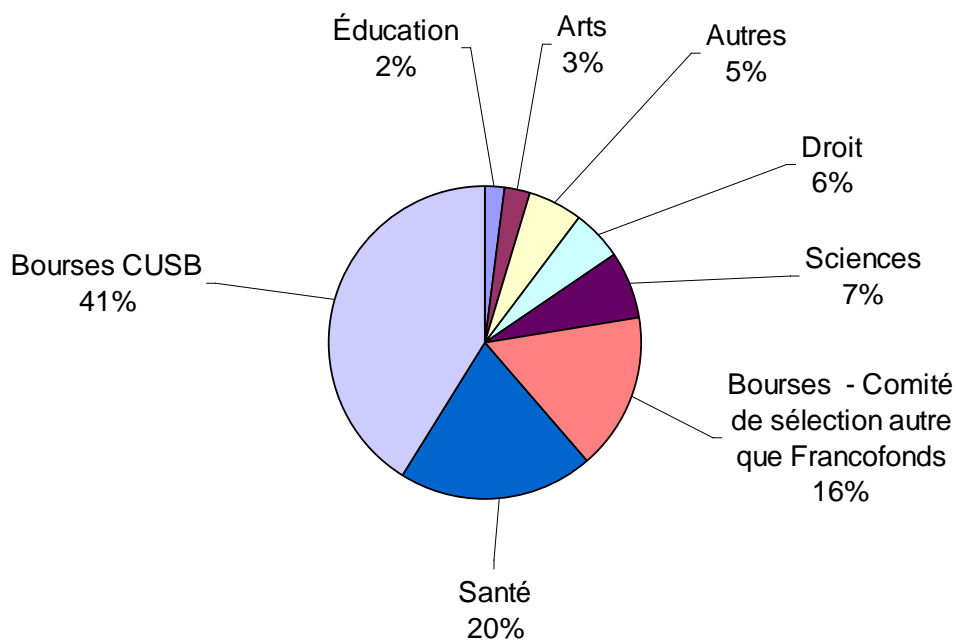


Trois fonds qui cherchent à se rendre à leur seuil de 25 000\$:
 Fonds Jeunesse (CJP)
 Fonds Festival du Voyageur
 Fonds 100 Nons

Aidons-les à s'y rendre !



Distribution des bourses 2008



Nouveau volet à Francofonds :
 Cette année, le **Directorat de l'activité sportive lancera le Fonds communautaire Sports et loisirs.**
 Dédié à la santé physique et mentale des franco-manitobains





Don planifié au moyen de l'assurance-vie

Le don planifié au moyen de l'assurance-vie est une stratégie de planification successorale pour les personnes qui :

- Connaissent une réussite financière
- Veulent soutenir une œuvre de bienfaisance
- Cherchent à compenser leurs obligations fiscales actuelles ou futures



Une autre façon simple de réduire l'impact sur l'environnement et les coûts opérationnels de la fondation...

Envoyez votre adresse courriel à frds@francofonds.org pour recevoir la Philanthropie chez nous en format électronique.

Merci!

Vous pouvez distribuer vos actifs à deux des trois groupes suivants : votre œuvre de bienfaisance préférée, vos héritiers ou l'Agence du revenu du Canada (ARC). Le don planifié au moyen de l'assurance-vie vous permet de décider de quelle façon vos biens seront distribués.

Un don planifié soigneusement élaboré représente une solution fiscalement avantageuse, tout en équilibrant vos dernières volontés avec les besoins de votre famille. Il vous permet de faire des legs personnels durables et de procurer à votre œuvre de bienfaisance préférée un financement stable à long terme, et ce, sans réduire les biens laissés à vos héritiers ni compromettre leur indépendance financière dans l'avenir.

Une police d'assurance-vie permanente vous permet d'accumuler une valeur de rachat à l'intérieur de la police, sous réserve de certaines restrictions imposées par la loi, sans que vous ayez à payer d'impôt sur le revenu sur la croissance. Les retraits en espèces sont assujettis à l'impôt selon les taux et les règles en vigueur au moment des retraits des fonds. La prestation de décès est versée sans impôt au bénéficiaire de votre choix.

Voici les méthodes utilisées pour financer un legs ou un don de charité au moyen de l'assurance-vie :

1. Financement d'un legs par testament.
2. Police d'assurance détenue par une œuvre de bienfaisance.
3. Police d'assurance détenue par le donateur qui nomme une œuvre de bienfaisance à titre de bénéficiaire.

Le donateur peut désigner une œuvre de bienfaisance comme bénéficiaire et recevoir un crédit d'impôt pour le plein montant du don, lequel échappera aux frais de vérification et d'homologation de testament et aux demandes des créanciers.

Consultez votre conseiller en sécurité financière qui pourra vous démontrer comment ce concept s'applique à votre situation.

Cécile Berard, CMA, CPA et Christine Beaumont, B. Comm., sont conseillères en sécurité financière de la Financière Liberté 55, une division de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie. Vous pouvez les joindre au 204 489-1012, poste 347 et 252 respectivement, ou par courriel à cecile.berard@f55f.com et christine.beaumont@f55f.com.

Les renseignements fournis sont fondés sur la législation fiscale actuelle et ses interprétations quant aux résidents canadiens et, à notre connaissance, sont exacts au moment de leur publication. Toute modification ultérieure apportée à la législation fiscale et à ses interprétations peut avoir une incidence sur ces renseignements, lesquels sont de nature générale et ne visent pas à fournir des conseils d'ordre juridique ou fiscal. Pour des questions particulières, vous devriez consulter un expert juridique, comptable ou fiscal.

